



# ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

## Medicaments generiques

Question écrite n° 49030

### Texte de la question

M. Pierre Quillet appelle l'attention de M. le secrétaire d'Etat à la santé et à la sécurité sociale sur la mise en oeuvre d'une véritable politique du médicament générique dans le cadre de la maîtrise des dépenses de santé. Il souhaiterait notamment avoir des précisions sur le développement de l'offre de médicaments génériques, sur les rôles dévolus au comité économique du médicament et à l'industrie pharmaceutique et sur l'octroi d'un droit de substitution aux officines. Il aimerait également savoir si des contrôles effectifs sont menés par l'agence du médicament sur les conditions de fabrication des médicaments génériques et sur la réalité des essais cliniques et thérapeutiques.

### Données clés

**Auteur :** [M. Quillet Pierre](#)

**Circonscription :** - RPR

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 49030

**Rubrique :** Médicaments

**Ministère interrogé :** santé et sécurité sociale

**Ministère attributaire :** santé et sécurité sociale

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 3 mars 1997, page 1041